

## Conditions générales de réservation

**Réservation** : Les réservations ne sont effectives qu'après réception du règlement de l'acompte de 30% et confirmation de notre part.

Le solde doit être réglé un mois avant votre arrivée sinon la réservation sera annulée de plein droit et les arrhes versées seront perdues. Pour toute réservation effectuée moins de 30 jours avant l'arrivée, la totalité du séjour sera demandée lors de la réservation.

Le prix du séjour ne comprend pas

- ✓ la taxe de séjour (personnes de plus de 18 ans)
- ✓ la fourniture de draps
- ✓ la fourniture de serviettes
- ✓ le ménage de sortie si option choisie.

Ces compléments doivent être réglés à votre arrivée si vous les avez retenus.

A défaut de règlement à la date convenue, la réservation sera considérée comme annulée si elle n'est pas réglée après un rappel de notre part ; dans ce cas les Lodges de Blois-Chambord conserveront les arrhes versées.

Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée. La réservation est acceptée pour les personnes inscrites sur le contrat et ces dernières ne pourront en aucun cas être remplacées par des tiers, sauf accord de notre part.

Le non-respect de ces clauses entraînera l'annulation du contrat et la perte des arrhes versées lors de la réservation.

Le rajout de tentes est interdit en dehors des espaces autorisés et soumis aux conditions ci-après.

Tout locataire devra se conformer au règlement intérieur des Lodges de Blois-Chambord, mis à disposition dans chaque hébergement. Le non-respect de ce règlement, toute attitude irrespectueuse envers quiconque ou les installations des Lodges peuvent entraîner l'annulation immédiate de la réservation et un départ anticipé sans remboursement.

**Modes de règlement** : espèces, chèques bancaires et postaux, cartes bancaires (*à venir*) et virement national et international. Les chèques étrangers ne sont pas acceptés.

**Emplacement camping-cars** : les camping-cars ou caravanes ne peuvent s'installer que sur les 4 espaces dédiés, sur l'emplacement indiqué selon l'ordre d'arrivée sur place. 1 vidange et 1 approvisionnement en eau sont inclus dans les tarifs. L'électricité est en option.

**Emplacement tente** : les emplacements tente sont désignés par la réception en fonction de l'ordre d'arrivée. L'électricité est en option.

**Stationnement** : Les places de stationnement sont prévues au sein de 3 parkings répartis sur le site et les véhicules ne doivent en aucun cas circuler au milieu des hébergements. Pour les personnes à mobilité réduite qui logent dans les PMR, une place de stationnement est réservée à proximité de leur

hébergement.

**Animaux** : les chiens (sauf chiens de 1ère et 2ème catégorie) seront admis tenus en laisse munis de leur certificat de vaccination en cours de validité (à présenter à l'accueil le jour de votre arrivée). Les animaux ne doivent en aucun cas rester seuls dans la location ou être libres sur le site. Un supplément de 3€/ jour /animal vous sera demandé.

**Horaires d'arrivée et départ** : l'arrivée s'effectue entre 16h30 et 20h.

Le jour du départ, les hébergements doivent être libérés entre 8h et 11h, ménage fait si l'option n'a pas été réglée préalablement.

**Caution** : Une caution de 150 € sera demandée à l'arrivée des clients par empreinte de carte bancaire (la somme ne sera pas prélevée). Si nécessaire, le règlement de dommages causés ou d'éléments non payés sera directement effectué par ce biais. La caution s'annulera automatiquement après 30 jours. Le locatif sera laissé en parfait état de propreté sinon un nettoyage complet sera facturé (30€). Un inventaire détaillé est à votre disposition dans chaque hébergement, à vérifier à votre entrée et signaler aussitôt toute différence à la réception.

La responsabilité des Lodges de Blois-Chambord n'est pas engagée en cas de vol, perte ou dommage de toute nature (véhicule, vélo ou autre) pendant, ou suite à un séjour, ainsi qu'en cas de panne ou mise hors service des équipements techniques. Pour votre garantie personnelle (vol, dégâts) ou dommage causés par vous dans les hébergements, il est indispensable de demander à votre assureur une extension villégiature (en général, dans votre assurance Multirisque Habitation). Les enfants sont bien entendu sous la surveillance des parents.

**Interruption** : En cas d'interruption du séjour en cours, 100% du montant du séjour restant sera dû et facturé.

**Annulation** : En cas d'annulation de plus de 30 jours avant la date d'arrivée, les arrhes versées ne seront pas remboursées. Si l'annulation a lieu moins de 30 jours avant l'arrivée, l'indemnité de rupture de contrat est égale au montant du séjour. Selon l'article L121-20-4-2° du Code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement fournis à une date ou selon une périodicité déterminée.

Toute annulation du fait des Lodges de Blois-Chambord donnera lieu à remboursement total des sommes versées, ou relogement dans un hébergement équivalent.

**Médiation** : en cas de désaccord non réglé entre les deux parties, le client est informé qu'il peut saisir le médiateur référent :

[www.mtv.travel](http://www.mtv.travel) ou par courrier : MTV Médiation Tourisme Voyage – BP 80303- 75823 Cedex 17

[www.cci-paris-idf.fr/cmpa](http://www.cci-paris-idf.fr/cmpa) -centre -de-mediation-et -d'arbitrage-corporate

ou par courrier : CMPA –service Médiation de la consommation 39, avenue F.D Roosevelt 75008 Paris, dépendant de la chambre de commerce de Paris.

**Lodges de Blois-Chambord- 464 rue du gué- 41250 Mont-près-Chambord / tél : 09.73.23.19.56**